



Une convention de direction commune a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'EHPAD le 13 décembre 2017, et par le Conseil de Surveillance du Centre hospitalier de Douarnenez le 15 décembre 2017. Elle a été mise à jour en 2021 avec l'intégration de l'EHPAD de la Vallée du Goyen. L'équipe de direction est commune aux trois établissements signataires et comprend :

- \* Un directeur qui assure la fonction de chef d'établissement du Centre hospitalier, de l'EHPAD Les Collines Bleues et de l'EHPAD de la Vallée du Goyen ;
- \* Un directeur délégué qui reçoit délégation conformément aux dispositions réglementaires pour assurer la fonction de directeur de l'EHPAD Les Collines Bleues ;
- \* Une directrice déléguée qui reçoit délégation conformément aux dispositions réglementaires pour assurer la fonction de directrice de l'EHPAD La Vallée du Goyen.

**Intervenants extérieurs :**

Médecin, Kinésithérapeute, Pédiatres-podologues, Médecin du travail, Psychologue du travail, Coiffeuses, Bénévoles (ASP Armorique et Service évangélique des malades), Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (EMJI 29), GIP Vitalys Restauration, GIP BIH Blanchisserie, Prestataire informatique (RBI), Breizh-bucco-bus (Fondation Ildys)